

## CONCOURS DE COMPOSITION

# L'INÉDIT 2012



### PRÉAMBULE

Le festival *L'Inédit* a pour vocation la création et la diffusion de la musique vocale contemporaine.

Chaque année *L'Inédit* alterne un concours de composition, puis un festival de musique sacrée contemporaine, à l'occasion duquel sont invités un compositeur de renommée internationale et plusieurs chœurs européens.

C'est dans le cadre de ce festival que sont interprétées pour leur première diffusion, les œuvres primées lors du concours de composition précédent.

En 2012, à l'occasion du 600<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc, le concours de composition est dédié à cette sainte.

### ORGANISATEURS

Festival *L'Inédit* Rouen

Diocèse de Rouen

En partenariat avec la Maîtrise et les Chœurs St Evode de Rouen.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le concours est destiné à tous les étudiants en composition, jeunes compositeurs et compositeurs confirmés.
- Présentation d'une à trois œuvres non encore créées (ni publiées, ni interprétées en public, et n'ayant fait l'objet d'aucun prix).
- Compositeurs de toute nationalité
- Les organisateurs se réservent les droits de première diffusion, à l'occasion du Festival *L'Inédit*

### OEUVRES

- Composition à la mémoire de Jeanne d'Arc
- Œuvre pour 4 à 6 voix mixtes ou 4 voix mixtes et 1 ou 2 voix d'enfants, *a capella* ou accompagnées à l'orgue (possibilité d'élargir l'écriture pour deux orgues, deux trompettes et/ou deux trombones) ;
- Langue : latin ou français ;
- Durée : 3 à 10 mn.

## DROIT D'INSCRIPTION

20 € - à envoyer à l'adresse suivante :

Concours de composition « L'Inédit »  
3 rue St Romain – 76000 ROUEN

## REMISE DES ŒUVRES

L'inscription deviendra définitive après réception des éléments suivants :

- Enveloppe générale comprenant :
  - ✓ Œuvre(s) en 3 exemplaires, ANONYMES, avec signe ou code distinctif sur chaque exemplaire
  - ✓ Seconde enveloppe cachetée, reprenant ce même signe ou code distinctif sur le devant, et contenant les informations suivantes :
    - ⇒ Nom, prénom du compositeur
    - ⇒ Date et lieu de naissance
    - ⇒ Nationalité
    - ⇒ Adresse, téléphone, fax et/ou e-mail
    - ⇒ Titre de la composition
    - ⇒ Attestation sur l'honneur que l'œuvre n'a jamais été interprétée, ni publiée, ni primée à aucun autre concours.
- Envoi des plis à l'adresse suivante :

Concours de composition reprenant ce même signe distinctif sur le devant et contenant les informations suivantes **L'Inédit**  
3 rue St Romain – 76000 ROUEN
- **Délais : 21 mars**, cachet de la poste faisant foi.

## DÉROULEMENT DU JURY DE CONCOURS

Membres du Jury

**Sophie Pinchard** - Professeur de chant au Conservatoire de Rouen  
**Frédéric Aguessy** - Professeur de piano au Conservatoire de Rouen  
**Monika Dabrowska** - Organiste et professeur d'orgue  
**Loïc Barrois** - Maître de chapelle de la Cathédrale de Rouen  
**Lionel Coulon** - Titulaire du Grand Orgue de la Cathédrale de Rouen

Le jury se réunira le samedi 31 mars afin d'étudier les compositions reçues anonymement et répondant aux critères énoncés au présent règlement.

Seul le lauréat sera informé du résultat qui sera par ailleurs affiché sur la page du Festival **L'Inédit** du site Internet de Saint Evode ([www.saint-evode.com](http://www.saint-evode.com)) dès le 1<sup>er</sup> avril 2012.

## PRIX

Un prix de 1 000 € sera remis au compositeur de l'œuvre retenue.

## DROITS

L'œuvre primée demeure la pleine et entière propriété de son auteur qui s'engage cependant par l'acceptation même de ce règlement de concours, à ne pas la diffuser et l'interpréter **AVANT** sa première diffusion dans le cadre du Festival **L'Inédit**.

Exceptionnellement pour la saison 2012, cette première diffusion est avancée au 2 juin 2012, date du panégyrique en l'honneur de Jeanne d'Arc qui se tiendra à la Cathédrale de Rouen.

Le présent règlement est réputé accepté par les concurrents, par le fait même de remettre leur candidature lors de l'inscription.

Les envois ne seront pas retournés à leur expéditeur.